

Éléments de réponse aux remarques critiques de Marcel Roelandts sur ma contribution au congrès Marx International VI : « [D'une crise de valorisation à une crise de réalisation](#) » Alain Bihr, avril 2001

Etant donné le très large accord qu'il y a entre nous, je me contenterai de répondre assez brièvement à quelques-unes des [remarques critiques](#) que Marcel Roelandts m'a adressées à propos de ce texte. Je les reprenais telles qu'elles apparaissent au fil de sa plume.

1. Sur le statut de la loi de la baisse tendancielle du taux de profit (bttp)

Marcel Roelandts m'adresse à ce sujet un double reproche : celui de séparer la baisse tendancielle du taux de profit de la hausse tendancielle du taux de plus-value ; celui de ne pas comprendre que la dite loi constitue en somme une expression synthétique des contradictions de la production capitaliste.

1.1. Sur les rapports entre la baisse tendancielle du taux de profit de la hausse tendancielle du taux de plus-value

« En fait, dans tout votre article, vous induisez deux imprécisions : (1) une séparation malheureuse entre la loi de la baisse tendancielle du taux de profit qui exprimerait uniquement les difficultés de valorisation du capital et la tendance à la hausse du taux de plus-value (ou baisse de la part salariale) qui exprimerait les problèmes de réalisation, mais également (2) l'idée induite qui en découle, à savoir que les crises de surproduction relèveraient essentiellement de la baisse de la part salariale. »

Je ne pense pas mériter ces deux reproches. En effet, je ne sépare la baisse tendancielle du taux de profit de la hausse tendancielle du taux de plus-value ni dans leurs causes ni dans leurs conséquences. D'une part, je tiens à rappeler (car c'est un point que Marcel Roelandts ne relève pas) que toute ma démonstration du fait qu'il faille tenir compte et de l'une et de l'autre dans l'approche des crises de la production capitaliste s'origine dans la même tentative du capital de se valoriser de manière intensive en augmentant la productivité du travail. Autrement l'une et l'autre sont l'expression d'une même cause ; ce que Marx souligne d'ailleurs lui-même avec force :

« Les deux phénomènes : hausse du taux de plus-value et baisse du taux de profit ne sont que deux formes particulières qui, en régime capitaliste, expriment l'accroissement de la productivité du travail. »¹

D'autre part, je ne rappelle pas moins que, unis par leur cause commune, les deux phénomènes en question le sont également par leurs effets communs : la crise de la production capitaliste qu'ils induisent, dont je rappelle qu'elle est fondamentalement une crise de surproduction du capital sous toutes ses formes : surproduction de capital-marchandise (des marchés engorgés, des méventes, des ventes au rabais ou à perte, etc.) du fait précisément d'une contraction des débouchés induite par la demande finale insuffisante ; surproduction de capital productif (des capitaux productifs en fonction ne parvenant plus qu'à se valoriser à un taux allant décroissant jusqu'à alors devenir insuffisant et dissuasif de la formation de nouveaux capitaux par capitalisation de la plus-value) ; surproduction enfin de capital-argent latent, en peine d'investissements productifs faute de débouchés suffisants et de valorisation satisfaisante, tentés dès lors de se détourner vers les paradis artificiels de la spéculation financière en se convertissant en capital fictif.

¹ *Le Capital*, Editions Sociales., tome VI, page 252.

Cela dit, les rapports entre ces trois dimensions de la surproduction de capital (donc de la crise capitaliste) sont complexes. Sans pouvoir ici entrer dans tous les détails, disons que, d'une part, elles se rencontrent toujours toutes trois au cours d'une crise de la production capitaliste, du fait qu'elles expriment en définitive une seule et même contradiction fondamentale, celle qu'induit l'augmentation de la productivité du travail dans le cadre des rapports capitalistes de production (dans et derrière laquelle se condense l'expression économique de la lutte des classes). D'autre part, elles possèdent cependant une autonomie relative liée à leur spatialité et à leur temporalité différente : elles ne « jouent » ni dans les mêmes espaces ni aux mêmes niveaux de la production sociale et elles évoluent pour partie dans le cadre d'horizons temporels et à des rythmes différents, ce qui explique qu'elles puissent être différemment accentuées au cours des différentes phases d'une même crise - comme la crise ouverte dans les années 1970 nous l'a encore montré. Enfin ces trois dimensions de la surproduction interagissent constamment les unes avec les autres, tantôt se renforçant (comme lorsque la baisse de la rentabilité du capital vient aggraver les problèmes de débouchés ainsi que Marcel Roelandts le signale - mais l'inverse peut aussi se produire, l'insuffisance des débouchés dégradant la rentabilité du capital), tantôt au contraire pouvant s'atténuer (comme lorsque l'excès de plus-value permet d'accroître la part de celle-ci gaspillée en revenu sous forme de dépenses de luxe ou lorsque le capital-argent latent permet d'alimenter sous forme de capital de prêt le crédit à la consommation des salariés, avec à chaque fois pour effet de desserrer partiellement et surtout temporairement l'étranglement des débouchés).

1.2. Sur le caractère synthétique de la loi de baisse tendancielle du taux de profit

« Le taux de profit rapporte le taux de plus-value à la composition organique du capital : $(pl/v) / (c/v + 1)$, autrement dit, au numérateur, il restitue les conditions antagoniques de répartition du produit social (le partage entre les profits et les salaires mesuré par la part salariale dans votre article) et, au dénominateur, il exprime le phénomène d'alourdissement en capital constant via l'accroissement de la composition organique. La formule du taux de profit est donc déjà, en soi, une synthèse des deux contradictions que vous voulez mettre en évidence : les problèmes de valorisation et les problèmes de réalisation. »

Nous ne partageons pas la même appréciation de ce caractère synthétique. Marcel Roelandts y voit un avantage qui justifie qu'il continue à lui accorder en quelque sorte une primauté par rapport à l'autre phénomène de hausse tendancielle de la plus-value dans l'explication des crises et qui le conduit à refuser de placer les deux phénomènes sur le même plan (moyennant les explications précédentes sur les rapports entre eux). Or j'y vois pour ma part plutôt un défaut. Je m'explique.

S'il s'agit de montrer que la contradiction fondamentale de la production capitaliste s'exprime d'une manière *spécifique* dans la hausse tendancielle du taux de plus-value (et nous venons de voir pourquoi on est fondé à souligner ce phénomène), la loi de baisse tendancielle du taux de profit est particulièrement inadaptée... du fait même de son caractère synthétique. En effet, que dit cette loi ? Que, la productivité du travail s'accroissant, la part du capital se matérialisant en travail vivant diminue nécessairement par rapport à celle se matérialisant en travail mort et que, dès lors, le rapport entre la plus-value (expression en valeur de la part non payée du travail vivant) au capital total avancé, rapport qui n'est autre que le taux de profit, doit nécessairement diminuer lui aussi, quelle que soit simultanément la hausse de cette part non payée du travail vivant par rapport à sa part payée (qui s'exprime dans le salaire), donc quelle que soit par ailleurs la hausse du taux de plus-value. Autrement dit, dans la loi de baisse tendancielle du taux de profit, s'exprime essentiellement la distorsion des rapports de valeur qu'induit l'augmentation de la masse du travail mort par rapport à la masse du travail vivant - tandis

que les distorsions des rapports de valeur nées de l'augmentation de la masse du travail non payé (du surtravail) relativement à celle du travail payé (du travail nécessaire) passent au second plan. Elles y passent même tellement que des générations de marxistes ont pu les méconnaître ou même les oublier, précisément en se focalisant sur cette loi, et en venant à nier l'existence de sa jumelle, la loi de hausse tendancielle du taux de plus-value, ainsi que ses éventuels effets spécifiques en situation de crise. C'est pourquoi j'ai fait le choix de présenter les deux lois en les plaçant sur un même plan tout en soulignant leur articulation tant au niveau de leur cause commune (l'augmentation de la production du travail) qu'aux niveaux de leurs effets dans la crise.

Et c'est aussi la raison pour laquelle j'ai délibérément donné un tour provocateur à mes formulations, en parlant par exemple d'« *excès de plus-value* », imaginant bien ce que ce type de formules provoquerait comme effet sur les gardiens du Temple marxiste. Face au dogmatisme, cette « *bêtise au front de bœuf* » comme disait Henri Lefebvre, il est de bonne guerre d'agiter quelques chiffons rouges, toujours propres à exciter les bêtes à cornes... en espérant que cette agitation se communiquera à leurs méninges.

2. Sur l'horizon temporel de validité de la loi de baisse tendancielle du taux de profit

J'accorde très volontiers à Marcel Roelandts que, sur le sujet, mes formulations pouvaient prêter à confusion du fait de l'imprécision de l'horizon temporel en question.

- Tout comme lui, je limite la validité de cette loi au cours et moyen terme, c'est-à-dire au cadre de ce qu'on peut nommer un modèle de développement du capitalisme dont la durée n'excède généralement pas trois à quatre décennies (l'exemple typique en est le fordisme), au terme desquelles une crise structurelle oblige le capital à faire peau neuve en renouvelant ses modes d'exploitation et de domination du travail dans l'ensemble de ses dimensions.
- Tout comme lui, je défends l'idée que le propre de toute crise structurelle dans laquelle s'exprime de manière violente toutes les dimensions de la contradiction fondamentale de la production capitaliste est aussi le moyen de faire précisément peau neuve, en résolvant cette contradiction dans les termes et les formes où elle se posaient antérieurement à la crise... pour la relancer dans des termes et des formes nouvelles.

Si je n'ai pas précisé ce point dans mon article, c'est qu'il n'y jouait pas de rôle par rapport à mon propos. Mais j'ai eu l'occasion de m'en expliquer longuement dans la partie V de *La reproduction du capital* où le lecteur trouvera, outre un exposé méthodique des différentes formes de la contradiction fondamentale de la production capitaliste, une analyse de la dynamique des crises dans laquelle j'ai essayé de mettre en ordre toutes les indications laissées par Marx à ce sujet².

3. Sur la finance dans la crise de réalisation

Par contre, je ne suis pas d'accord avec Marcel Roelandts quant à l'origine de la dernière en date des crises financières, celle dite des *subprime*, qui s'est produite en 2007-2008, quand il la situe dans le retournement de la tendance haussière des taux de profit. En l'occurrence, l'enchaînement chronologique qu'il exhibe par l'intermédiaire du graphique emprunté à Michel Husson ne prouve rien : ce n'est pas parce que A précède B que A est cause de B. Certes dans toutes les circonstances :

« *Le phénomène qui apparaît donc comme crise du marché financier exprime en réalité des anomalies dans le procès de production et de reproduction lui-même* »³.

² *La reproduction du capital*, Editions Page 2, Lausanne, 2001.

³ *Le Capital*, Editions Sociales, tome IV, page 296.

Mais il s'agit de déterminer à chaque fois quelles anomalies spécifiques du procès de reproduction la crise financière exprime, autrement dit à quelles dimensions de la contradiction fondamentale elle se rattache. En l'occurrence - et cela ne préjuge en rien de ce qui a pu ou pourra survenir en d'autres temps et d'autres lieux, en quoi je ne cherche pas à substituer une unilatéralité à une autre - la crise des *subprime*, comme son nom l'indique, a trouvé son origine dans l'accumulation sous forme de capital financier et de capital fictif d'une masse de dettes irrécouvrables, au cœur desquelles se nichent les créances hypothécaires sur les marchés états-unien, britannique, irlandais, espagnol, etc., titrisées à qui mieux mieux et largement diffusées dans les organes du capital financier international. Créances hypothécaires dont la création résulte de l'accumulation d'une quantité phénoménale de capital-argent potentiel, en jachère, et de la tentative de desserrer l'étau qui étrangle la demande finale du fait de l'austérité salariale qui a permis de redresser le taux de profit. C'est donc bien dans les difficultés de réalisation, qui peuvent d'ailleurs provoquer par ailleurs une baisse du taux de profit du capital en fonction, qu'il faut chercher l'origine de la dernière en date des crises financières.